



MOOD:

Bruno BESSON (Vice-Président- Business affaires - MOOD INTERNATIONAL) - *La clé de la réussite du PSE MOOD Média : les mesures d'accompagnement ont revalorisé nos salariés, même les cas les plus difficiles !*

Comment avez-vous vécu le PSE ?

Le plan que nous avons proposé a abouti à une **signature unanime des IRP** et surtout par la **CGT** qui, selon la DIRECCTE des Yvelines, **n'avait signé aucun PSE les cinq dernières années.**

Comment expliquez-vous le vote à l'unanimité du plan (PSE) ?

Ceci tient à la qualité humaine du négociateur, qui voulait une belle issue.

Comment ont réagi les IRP (Instances Représentatives du Personnel) et l'inspection du travail ?

Les IRP ont compris qu'il était nécessaire de pratiquer des changements pour permettre à l'entreprise de continuer à vivre dans le contexte économique d'aujourd'hui. De plus, l'inspection du travail a accepté le PSE en sa totalité, aussi bien la partie salarié que la partie entreprise, car les mesures d'accompagnement proposées par MJ CONSEIL en RH étaient d'une grande qualité.

Quelles mesures d'accompagnement avez-vous mis en place ?

Sur les 23 salariés concernés, 21 ont été pris en charge par la **cellule d'accompagnement**. Nous étions face à un enjeu majeur, car il y avait des cas difficiles, des jeunes qui ne voulaient pas changer de métier, ni bouger géographiquement...

MJ CONSEIL en RH a conçu un **programme d'accompagnement sur mesure**, afin de donner toutes les chances aux salariés de préparer un vrai projet professionnel pour rebondir.

Le processus d'accompagnement de MJ CONSEIL en RH a fait l'unanimité auprès des 21 salariés accompagnés (des profils très divers : employés, techniciens, ingénieurs, jeunes, seniors...). La prestation a été d'une qualité humaine, professionnelle et technique très forte et cohérente. **Les résultats ont été surprenants** car la population concernée avait en majorité peu de qualification, très peu mobile, très difficile à reclasser et récalcitrante au changement. Face à cette population hétéroclite, MJ CONSEIL en RH a su écouter et valoriser chaque salarié.

Quelle conclusion faites-vous de cette démarche d'accompagnement ?

Nous avons choisi MJ CONSEIL en RH ainsi que sa méthode sur recommandation. **MJ CONSEIL en RH est allé au-delà de nos espérances.** Car, **nous n'avons eu aucun**

Prud'homme, fait objectif, marquant et exceptionnel dans le cas d'un PSE. **C'est extrêmement rare et pour nous ceci représente une sacrée économie !**

En conclusion, nous sommes très satisfaits du point de vue économique et Humain, de l'excellent travail réalisé par MJ CONSEIL en RH ! On pourrait parler de « **miracle** » pour certains !

Nous ne pouvons que recommander chaudement les démarches de MJ CONSEIL en RH (PSE, GPEC...) qui sortent de l'ordinaire et qui revalorisent l'Humain !



MOOD:

Nicolai EBMEYER (Humain Ressources Manager - MOOD INTERNATIONAL) - *MJ CONSEIL a su nous accompagner avec professionnalisme tout au long du PSE et nous sommes très satisfaits !*

Nous avons trois cibles différentes : l'employeur, les salariés qui doivent partir, les salariés qui vont rester !

Il faut savoir qu'un PSE n'est pas une partie de plaisir pour un employeur ! Donc, nous avons fait en sorte de proposer aux salariés touchés la démarche qui mettait tout en œuvre pour accompagner les personnes dans la préparation et la construction d'un projet cohérent et réaliste (réorientation, formation, création d'entreprise, VAE, recherche d'emplois...);

Au début, les salariés concernés ne s'attendaient pas à être licenciés. Or, il fallait une démarche à la fois avec des techniques de repositionnement professionnel mais aussi et surtout avec un appui humain et psychologique. C'est ce que MJ CONSEIL en RH nous a proposé et nous ne sommes pas déçus car les résultats sont spectaculaires ! 21 salariés sur 23 concernés par le PSE ont suivi cet accompagnement et tous ont construit un projet concret et réalisable ! Ils ont été guidés et écoutés.

Nous avons eu un retour très positif des salariés qui ont suivi la démarche, ce qui a eu aussi un impact très positif pour les salariés en poste. Car ils ont vu que l'employeur avait mis les moyens pour aider les salariés partant à rebondir, ce qui les a rassuré.

Les instances représentatives du personnel (IRP) et les collaborateurs qui ont bénéficié de cette démarche ont été très contents du résultat. A ce jour, un an après, toutes les personnes ont abouti leur projet et 70% sont en poste.

MJ CONSEIL en RH nous a aussi conseillé pour adapter au mieux cette démarche PSE à la taille de l'entreprise et à la mise en place de la commission de suivi.